

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique

**Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est**

**Décision du 20 janvier 2022**

**portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels**

NOR : TREA2202075S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est,**

Vu le code de l'aviation civile, notamment son article R. 431-4 ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2011 relatif à la composition des commissions de discipline du personnel navigant non professionnel de l'aéronautique civile ;

Vu la décision du 7 décembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

Vu la proposition en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 du conseil national des fédérations aéronautiques et sportives,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés en qualité de représentants de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, dont le président :

- |                        |                     |                     |
|------------------------|---------------------|---------------------|
| - Membres titulaires : | M. Christian BURGUN | Président           |
|                        | Mme Karin MAHIEUX   |                     |
| - Membres suppléants : | M. Daniel LETT      | Président suppléant |
|                        | M. Philippe DOPPLER |                     |

## **Article 2**

Sont nommés en qualité de personnalité compétente en matière de navigation aérienne :

- Membre titulaire : M. Alexis CLINET
- Membre suppléant : Mme Marie-Elisabeth SCHMITT

## **Article 3**

Sont désignés en qualité de représentants des fédérations nationales des disciplines aéronautiques :

Sont désignés comme représentants des fédérations nationales des disciplines aéronautiques :

a) Représentant le Conseil National des Fédérations Aéronautiques et Sportives :

- Premier membre titulaire : M. Patrick SCIAU
- Suppléant du premier membre titulaire : M. Frédéric VERRA
- Second membre titulaire : M. Gérard LESCASSE
- Suppléant du second membre titulaire : M. Pierre FRITSCH

b) Représentant la Fédération Française Aéronautique :

- Membre titulaire : M. Henry PAYRE
- Membre suppléant : M. Marc DEGERMANN

c) Représentant la Fédération Française de Vol à Voile :

- Membre titulaire : M. Gérard LESCASSE
- Membre suppléant : M. Charles COUVAL

d) Représentant la Fédération Française de Planeur Ultraléger Motorisé :

- Membre titulaire : M. Pierre FRITSCH Pierre
- Membre suppléant : M. Sylvain PARMENTIER

e) Représentant la Fédération Française d'Hélicoptère :

- Membre titulaire : M. Thierry BASSET
- Membre suppléant : M. Stéphane BUY

f) Représentant la Fédération Française d'Aérostation :

- Membre titulaire : M. Benoit PELARD
- Membre suppléant : M. Nicolas GROSSET

g) Représentant la Fédération Française de Parachutisme :

- Membre titulaire : M. Jean-François VASSAL

- Membre suppléant : M. Pascal MIDY

h) Représentant la Fédération Française des Constructeurs et des Collectionneurs d'Aéronefs / RSA :

- Membre titulaire : M. Denis ROLANDO-EUGIO

- Membre suppléant : M. David GALLEZOT

#### **Article 4**

M. Philippe Koehler est nommé secrétaire de la commission de disciplines des personnels navigants non professionnels de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est.

#### **Article 5**

La commission mentionnée à l'article 4 se réunit sur convocation de son président M. Christian Burgun.

#### **Article 6**

Les membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date de publication de la présente décision.

#### **Article 7**

La décision du 29 janvier 2018 portant nomination des membres de la commission de disciplines des personnels navigants non professionnels est abrogée.

#### **Article 8**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 20 janvier 2022.

Le Directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est

E. JACQUEMIN